

224C0644
FR0010386334-FS0317

7 mai 2024

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CLARIANE SE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 mai 2024, complété par un courrier reçu le 6 mai 2024, M. René Holeček a déclaré avoir franchi :

- en baisse, le 31 mars 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Leima Equity Two a.s.¹ qu'il contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CLARIANE et détenir, à cette date, directement et indirectement, 5 345 000 actions CLARIANE représentant autant de droits de vote, soit 4,997% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote en circulation au 31 mars 2024 de la société CLARIANE³ ; et

- en hausse, le 25 avril 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Leima Equity Two a.s.¹ qu'il contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CLARIANE et détenir, à cette date, directement et indirectement, 5 365 000 actions CLARIANE représentant autant de droits de vote, soit 5,015% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
René Holeček	3 820 000	3,57
Leima Equity Two a.s.	1 545 000	1,444
Total	5 365 000	5,015

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CLARIANE SE sur le marché.

¹ Société de droit tchèque (sise Opletalova 1284/37, Nové Město, 110 000 Prague 1, République Tchèque) contrôlée au plus haut niveau par M. René Holeček.

² Sur la base d'un capital composé de 106 969 229 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. communiqué de la société CLARIANE en date du 25 avril 2024.